

« BREXIT »?!... Vous avez dit « BREXIT » ???

Aujourd'hui, à Brest, l'intersyndicale des Douanes de BRETAGNE
(CFDT-CGT-FO-SOLIDAIRES-UNSA)...

...**DENONCE** l'impréparation de l'État Français face à un défi majeur pour l'Union Européenne : le BREXIT, sortie de la Grande Bretagne du Marché Commun.

Depuis 25 ans, notre administration, la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, subit un plan social qui ne dit pas son nom : **baisse continue des moyens et des effectifs...** 6000 emplois sèchement supprimés, soit une baisse de plus de 25 % des effectifs

Gouverner c'est prévoir. Or, **depuis 3 ans rien n'a été fait pour anticiper le BREXIT** grâce à un recrutement de nouveaux douaniers à la hauteur des enjeux. Notre administration en est réduite à proposer en catastrophe, à deux semaines de l'échéance, des détachements temporaires à des volontaires exerçant dans des services non frontaliers. L'annonce du recrutement de 700 douaniers est un artifice médiatique puisque ce chiffre ne couvre même pas les suppressions de postes du dernier plan d'abattage des services.

Conséquence : à l'entrée comme à la sortie de France, on s'achemine vers des contrôles au rabais, allégés, avec les **risques** que cela induit : **contrebande d'armes, de cigarettes, de produits stupéfiants, de contrefaçons, évasion de capitaux, importation de produits sensibles ne répondant pas aux normes européennes tels que médicaments, jouets, agroalimentaire sans oublier les contrôles pour lutter contre le terrorisme !**

Pour ce qui concerne la BRETAGNE, les ports de ROSCOFF et ST MALO seront plus particulièrement touchés. Mais le BREXIT n'impactera pas que les services frontaliers ou les aéroports : l'ensemble des sites douaniers devra faire face à une explosion **des** charges de travail, que ce soit BREST, QUIMPER, ST BRIEUC, RENNES **ou** LORIENT.

L'implantation prévue d'un Bureau des Douanes en charge du dédouanement des marchandises sur le port de ROSCOFF a été abandonnée à quelques semaines du BREXIT sans augmentation des effectifs du Bureau de BREST qui sera principalement impacté par l'augmentation des formalités et des contrôles. Brest est la seule implantation douanière « survivante » travaillant pour les opérateurs économiques dans le Finistère. Ce service des Opérations Commerciales verra son activité de service aux entreprises **augmenter fortement** du jour au lendemain, alors que les effectifs actuels ne permettent même pas de combattre la fraude fiscale et douanière au quotidien ou d'accompagner sereinement les entreprises dans leurs démarches d'**importation** et exportation.

Le manque d'effectif sera, bien sur, source de **gêne** voire de **blocage** pour les **opérateurs économiques** et les **voyageurs** (exemple : retards aux embarquements et débarquements des ferries, retard dans les formalités d'import ou d'export, formalités renforcées puisque passage de statut européen à statut pays tiers) empruntant les ports (ferries, paquebots et plaisance) et les aéroports principaux ou secondaires.

...**RECLAME** un abondement important et immédiat des effectifs sur l'ensemble des sites douaniers et l'adaptation des infrastructures aux nouvelles contraintes .

Pour exemple, l'effectif prévu (passage de 28 à 34 agents) pour la brigade de ROSCOFF ne permettra pas d'assurer le contrôle et les formalités lors des embarquements et débarquements des ferries, la Brittany Ferries ayant annoncé un doublement des rotations journalières avec la Grande-Bretagne pour cause de BREXIT. Plus de 50 agents sont nécessaires pour effectuer, a minima, ces contrôles.

A **Brest**, le **doublment des effectifs de la brigade de surveillance** (20==>40) permettrait, là aussi a minima, de faire face aux exigences de **contrôles et de surveillance de l'aéroport, des ports et de la côte**. Car une frontière sera rétablie et la côte bretonne sera aussi une frontière. Ainsi même les plaisanciers revenant du large (au-delà des eaux territoriales) devront satisfaire aux exigences de contrôles douaniers.

Quimper ne sera pas en reste avec ses liaisons aériennes saisonnières quasi quotidiennes avec le Royaume-Uni, et avec les côtes sud-finistériennes à surveiller. L'actuel (et symbolique) effectif d'à peine 10 agents devra être, au moins, triplé.

...**EXIGE** la reconnaissance de la qualité du travail fourni par la revalorisation du taux horaire des heures de nuit, dimanche et jours fériés , de la prime de risque pour les brigades de surveillance et de l'allocation de fonction des agents de la branche opérations commerciales, le rattrapage des pertes de salaires depuis plus de 10 ans,

Les douaniers bretons restent mobilisés et solidaires de leurs collègues de toute la France sur les simples revendications exprimées :

- **1500 emplois en renforts, incorporés d'ici fin 2019.**
- **100 euros nets mensuels de plus immédiatement sur la fiche de paye.**
- **50 points de plus pour la prime de risque.**
- **La revalorisation des heures de nuit , dimanche et jours fériés.**
- **Le renouvellement de tous les équipements, tant de protection individuelle (gilet pare-balle par agent et en bon état, par exemple) que collectifs (véhicules délabrés, à bout de souffle)**
- **L'intégration des primes dans le calcul de la retraite.**
- **La suppression des bornes d'âge pour la retraite.**
- **La majoration salariale pour les agents en poste dans les villes à la vie chère.**

Brest, le 22 mars 2019